

L'AGENCE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN BRETAGNE

L'ADEME se renforce et se réorganise en Bretagne pour se rapprocher des territoires et prendre en compte le contexte France Relance.

► **Déploiement des relais** : l'ADEME accompagne plus de 50 relais à votre disposition.

► **4 nouveaux postes** affectés pour 18 mois aux priorités du Plan France Relance : décarbonation de l'industrie, économie circulaire, tourisme durable, hydrogène.

ENTREPRISES, VOS INTERLOCUTRICES

B to C : Sophie PLASSART
sophie.plassart@ademe.fr - 02 99 87 89 22

B to B : Fanny PERRIER
fanny.perrier@ademe.fr - 02 99 87 85 03

COLLECTIVITÉS, VOS INTERLOCUTEURS : 9 correspondants territoriaux

Véronique MARIE
veronique.marie@ademe.fr
02 99 85 87 08

Marie-Émilie MOLLARET
marie-emilie.mollaret@ademe.fr
02 99 85 87 12

Pierre-Marie ROUSSEAU
pierre-marie.rousseau@ademe.fr
02 99 85 87 05

Renaud MICHEL
renaud.michel@ademe.fr
02 99 85 89 20

Éva BESNARD
eva.besnard@ademe.fr
02 99 85 89 21

Marie MILIN-HAULBERT
marie.milin-haulbert@ademe.fr
02 99 85 87 09

Vincent BRIOT
vincent.briot@ademe.fr
02 99 85 87 04

Claire BARAIS
claire.barais@ademe.fr
02 99 85 89 23

Fanny PERRIER
fanny.perrier@ademe.fr
02 99 85 87 03

DIRECTION & COORDINATION

DIRECTEUR
Jean-Noël GUERRE
02 99 85 87 02

DIRECTRICE ADJOINTE
Jacqueline ROISIL
02 99 85 87 01

COORDINATEURS DE PÔLE

• **Transition énergétique**
Renaud MICHEL
02 99 85 89 20

• **Déchets et économie circulaire**
Pierre-Marie ROUSSEAU
02 99 85 87 05

• **Cibles** (Collectivités, Entreprises, Associations)
Claire SCHIO
02 99 85 87 06

• **Gestion**
Céline CHOPIN
02 99 85 87 15



EN UNE

Phare des Poulains, Belle-Île-en-Mer.

Depuis l'équipement du phare, il y a un peu plus de 20 ans, avec 32 m² de panneaux solaires photovoltaïques qui lui assurent son autonomie énergétique, la part du solaire photovoltaïque, et thermique, a nettement augmenté en Bretagne.

Si de grands projets photovoltaïques au sol existent, le développement de la production bretonne vise prioritairement l'optimisation des espaces existants pour déployer durablement cette énergie renouvelable de plus en plus performante et compétitive.

Près de 20 000 installations produisent aujourd'hui 7 % de l'électricité renouvelable en Bretagne.

À PROPOS DE L'ADEME

L'ADEME, Agence de la transition écologique, est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'Agence aide au financement des études, recherches et expérimentations ainsi qu'aux investissements. Elle accompagne la mise en œuvre des projets, principalement dans les domaines de la prévention et gestion des déchets, la maîtrise et efficacité énergétiques, les démarches territoriales Énergie-Climat.

La Direction régionale Bretagne de l'ADEME intervient sur 2 axes :

- les démarches intégrées de territoire ;
- les partenariats avec les acteurs économiques ou avec leurs organisations consulaires et professionnelles.

Pour soutenir les porteurs de projets face à la crise sanitaire Covid-19, l'ADEME a mis en place en 2020 des mesures exceptionnelles : avance de 20 % pour les aides aux entreprises et associations ; avance auprès des fournisseurs, prolongation et nouveaux appels à projets. Elle continue à les soutenir à travers le Plan France Relance en tant qu'opérateur du volet Transition écologique.

www.agirpoulatransition.ademe.fr

L'ADEME Bretagne publie :

► chaque mois un agenda presse
www.bretagne.ademe.fr/presse

► chaque trimestre une newsletter
www.bretagne.ademe.fr/actualites/lettre-dinformation

► régulièrement des fiches "Ils l'ont fait", brochures d'information, guides techniques...
www.librairie.ademe.fr

► très souvent des posts sur  

L'ADEME Bretagne organise :

► des formations
www.bretagne.ademe.fr/formations
Contact : laurence.ferrette@ademe.fr

► des événements
www.bretagne.ademe.fr/manifestations

L'ADEME Bretagne, l'État et la Région, accompagnés de leurs partenaires, organisent chaque année les Trophées bretons du développement durable.

Voir les projets et lauréats :
www.tropheesdd.bzh

ADEME Direction régionale Bretagne
22, avenue Henri Fréville CS 50717
35207 RENNES CEDEX 2

Tél. 02 99 85 87 00

Mail : ademe.bretagne@ademe.fr

www.bretagne.ademe.fr

Document édité par l'ADEME

Coordination technique et éditoriale :
ADEME direction régionale Bretagne – Pôle Cibles (Collectivités, Entreprises, Associations)

Conception et réalisation :
Christiane Chabanel, D'idées en créations

Rédaction :
Christiane Chabanel
avec l'équipe de l'Ademe Bretagne

Création graphique :
Christiane Chabanel, D'idées en créations & Carine Vadet-Perrot, Graine de papier

Crédit photo de Une :
Phare des Poulains : Maisons de sites
Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer

Autres crédits :
ADEME Bretagne (Cartographie)
Ministère de la transition écologique (Plan France Relance)

Impression :
Imprimé en Bretagne par Cloître Imprimeurs

Plaquette réf. ADEME : 011479
EAN numérique : 9791029717864



L'ADEME

l'Agence de la transition écologique

MISSION & PHILOSOPHIE

Accélérer le passage vers une société plus sobre, créatrice d'emplois, éco-innovante, porteuse de valeurs humaines et solidaires. Tiers de confiance, l'ADEME accompagne, fédère, fait émerger des innovations techniques et sociétales, mobilise, co-construit, finance, passe le relais, catalyse, facilite la reproductibilité pour massifier les changements technologiques, d'usages et de comportements.

ACTION & ÉCOSYSTÈME

Accompagner les territoires bas-carbone et l'adaptation au changement climatique des organisations et des territoires. L'ADEME intervient en constante relation avec ses partenaires institutionnels, professionnels et territoriaux, relais indispensables au plus près des acteurs : collectivités territoriales, entreprises, établissements d'enseignement, citoyens, associations.

EXPERTISES & MOYENS

Conseiller et apporter les données nécessaires à la construction des projets. L'expertise de l'ADEME, reconnue et attendue, se concrétise par des :

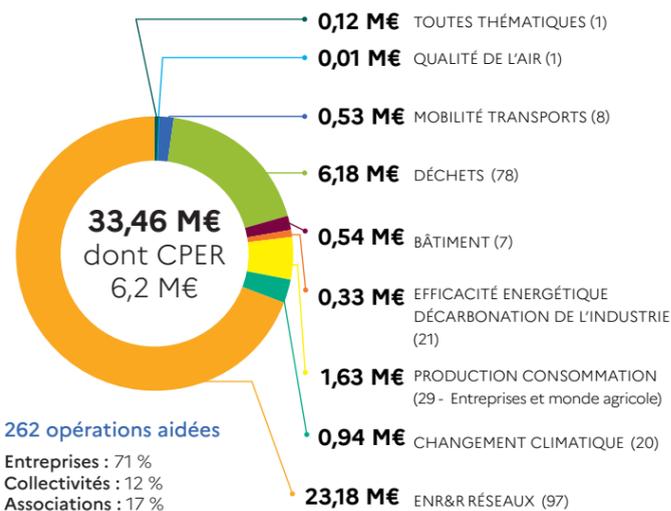
► **outils** : méthodologies, guides, données techniques, publications.

► **formations** : stratégiques (adaptation, changements de comportements...) ou techniques (quantification GES, prévention déchets). Plus de 70 formations ont été organisées par l'ADEME Bretagne en 2020, soit plus de 600 personnes formées.

► **financements** : avec des fonds et programmes spécifiques (Fonds Chaleur, Fonds Économie circulaire), des aides, subventions ou avances remboursables. Des appels à projets sont lancés tout au long de l'année sur la nouvelle plateforme.

www.agirpoulatransition.ademe.fr

BUDGET 2020 ENGAGÉ EN BRETAGNE



(Nombre d'opérations aidées)

ZOOM SUR 2020 EN 10 POINTS

1 TERRITOIRES

L'ADEME assure la montée en compétence des 49 EPCI de plus de 20 000 habitants pour des Plans climat air énergie territoriaux (PCAET) ambitieux. Objectif : réduire les vulnérabilités aux effets du changement climatique, stimuler les changements de comportements, optimiser les ressources locales pour la production d'énergies renouvelables.

15 nouveaux territoires engagés en 2020 sur les démarches Adaptation au changement climatique, Mobilisation citoyenne et Planification énergétique territoriale issues d'appels à projets communs avec la Région Bretagne.

21 lauréats à l'AAP "Territoire Économique en Ressources" (TER) pour le déploiement de l'économie circulaire (soit 50 % de la population bretonne et 3,8 M€ mobilisés).

4 rencontres du réseau Plans Climat.

10^e édition nationale TEPOS accueillie en Bretagne : contribution financière et intervention de Jean-Noël Guerre, directeur de l'ADEME Bretagne.

2 ENTREPRISES & MÉTIERS

2020 a été consacrée à la préparation du colloque "La transition écologique, facteur de développement des entreprises bretonnes" qui s'est tenu le 19 janvier 2021. Il a été à la hauteur de l'implication croissante des entreprises face aux enjeux environnementaux et à leur volonté de répondre aux attentes sociétales.

7 partenaires organisateurs : ADEME avec B2E, Creativ, CRESS, CRMA, Région Bretagne, Tourisme Bretagne.

1 grand témoin : Yannick Roudaut, économiste, financier et prospectiviste.

200 participants en webinaire.

Plus de 20 témoignages croisant solutions techniques, organisationnelles et financières de la transition écologique.

4 ateliers sectoriels : industrie, innovation, commerce-artisanat, tourisme.

1 table-ronde sur les financements.

Replay : transition-ecologique-entreprise.site.ademe.fr

3 MOBILITÉ

L'ADEME accompagne les territoires en mettant l'accent sur les liens entre Plans climat et Mobilité. Une aide financière est apportée aux projets les plus ambitieux s'engageant sur l'évolution des pratiques et l'amélioration des services pour faciliter le recours aux modes alternatifs (covoiturage de proximité, VAE...).

1 poste Mobilité durable créé pour l'accompagnement des porteurs de projets.

3 nouveaux territoires lauréats à l'AMI TenMod (sur 10 au total depuis 2018) :

- Vers une mobilité durable dans le Pays de Brest.

- Stratégie Mobilité Ouest Cornouaille.

- Lamballe Terre et Mer / Mobil 22.

21 programmes Vélo & Territoires mettent en œuvre leur programme sur 2020-21 avec l'appui de l'ADEME.

Un nouvel AAP sera lancé en 2021.

4 AGRICULTURE

L'ADEME accompagne les territoires dans une démarche Énergie-Climat et Agriculture. Des partenariats ont été établis avec les organisations techniques et professionnelles pour le développement de pratiques innovantes, la maîtrise de l'énergie et l'exploitation d'énergies renouvelables.

2 nouveaux territoires (Pays des Abers et Montfort communauté) lauréats de l'AAP Agriculture et Climat portant à 5 le nombre de territoires engagés.

1 nouveau relais technique : Fédération régionale de l'agriculture biologique.

Renouvellement de plusieurs conventions avec les organismes relais : GIE Élevage (Programme éco-lait, bâtiments d'élevage, solaire thermique) - Fédération régionale des CIVAM.

Poursuite du programme Énergie-Climat avec la Chambre régionale d'agriculture.

1 nouveau partenariat : approche carbone en agroforesterie avec le CEDAPA.

Poursuite du déploiement des chaufferies bois : 202 installations (serres et élevages), pour une puissance totale de 114 MWh, ont été accompagnées par le Plan bois énergie Bretagne sur la période 2015-2020 animé par l'association AILE.

5 DÉCHETS & ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Alors que la tarification incitative du service de collecte des ordures ménagères continue son déploiement (le Smictom Sud-Est Ille-et-Vilaine l'a adoptée en 2020) de nombreuses opérations ciblées sont mises en place :

Démolition sélective DEMOCLES par le Sittom-MI avec une aide de l'ADEME (partage d'expérience sur le site optigede.ademe.fr).

Aide exceptionnelle COVID 19 aux recycleries bretonnes.

"Artisans zéro gaspi" opération ADEME-CCI-CMA.

G4DEC : de nombreuses actions publiées sur le site [Optigede](http://Optigede.fr).

6 TOURISME DURABLE

L'ADEME accompagne techniquement et financièrement les structures et établissements touristiques dans leurs démarches environnementales. 68 hébergements touristiques bretons sont certifiés par l'Écolabel européen.

Les résultats de l'Écolabel européen : réduction de la production de déchets (-82 %), de la consommation d'eau (-34 %) et d'énergie (-17 %) dans un hébergement touristique.

7 SANTÉ

Le potentiel de réduction des impacts environnementaux des établissements de santé est important. Un secteur contraint par l'obligation de réactivité, sécurité et confort des patients.

L'ADEME Bretagne & OPCO Santé, et 6 autres partenaires du secteur de la santé, ont lancé, du 3 décembre 2020 au 11 mars 2021, les conférences en ligne sur la Transition énergétique et écologique dans les établissements de santé, médico sociaux et sociaux.

Replay : <https://sante-tee-bretagne.site.ademe.fr/le-programme.htm>
Lire : Dossier E-lettre ADEME & Vous N°20 – 10/2020

8 BÂTIMENT & RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La Région Bretagne est la 1^{re} région de France à avoir signé avec l'État, la convention SARE déclinée dans les territoires entre juin et novembre 2020. L'ADEME Bretagne a accueilli le poste d'animation interrégional (Bretagne, Pays de la Loire et Normandie) de ce Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique, un programme de 200 millions d'euros dont 20 millions d'euros dédiés à l'ADEME sur la période 2020-2024.

Les campagnes FAIRE continuent de donner plus de visibilité aux services de conseil et d'accompagnement des projets de rénovation grand public. www.faire.fr

La prime coup de pouce au thermostat facilite l'équipement des ménages (jusqu'à 15 % d'économie sur la facture énergétique dont 66 % la part attribuée au chauffage).

OPERAT plateforme pour le secteur tertiaire de recueil et de suivi des consommations d'énergie : <https://operat.ademe.fr>

AAP Bâtiments performant ADEME-Région accompagné par les CEP (Conseil en énergie partagé) réparés sur 19 structures en Bretagne (600 communes).

9 ÉNERGIES RENOUVELABLES

97 opérations financées pour un montant total de 23,18 M€, dont : 48 % Biomasse ; 21 % Méthanisation avec injection ; 20 % Réseaux de chaleur et distribution ; 11 % Énergies renouvelables.

Inaugurations :
- chaudière bois du groupe scolaire J.Jaurès-Crozon
- réseau de chaleur "Smartgreen" à Vitré.

3 nouveaux Contrats d'objectif territoriaux (COT-EnR) : Pays Centre-Ouest Bretagne, Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération, Quimper communauté.

10 INNOVATION

La 6^e vague du Concours d'innovation i-Nov, financé dans le cadre du Plan d'investissements d'avenir (PIA), en partenariat avec Bpi France, a été lancée sur 4 thématiques : économie circulaire, performance environnementale des bâtiments, adaptation des territoires au changement climatique, hydrogène. Les investissements retenus, portés par des PME et startups, se situent entre 600 k€ et 5 M€.

Lire : Dossier E-lettre ADEME & Vous en Bretagne N° 19 – 04/ 2020



2021 • 2022

UN APPORT FINANCIER INÉDIT

Le plan de relance, décidé par le gouvernement le 3 septembre 2020, apporte 30 milliards d'euros au volet transition écologique sur les 100 milliards, au total, destinés à relancer et développer l'économie nationale face à la crise sanitaire Covid-19. Les fonds apportés renforcent et dynamisent les soutiens financiers existants via des appels à projets, des aides ou des accompagnements, en complémentarité avec les dispositifs des partenaires et relais.

OBJECTIFS :

- **Accélérer** la trajectoire vers la neutralité carbone, à l'horizon 2050, avec une ligne prioritaire : la décarbonation de l'industrie.
- **Faciliter** et simplifier l'accès aux aides.

DISPOSITIFS :

- **AAP Efficacité énergétique** des procédés et des utilités dans l'industrie : investissements supérieurs à 3 millions d'euros.
- **AAP Aide à l'investissement et au fonctionnement** pour la décarbonation de la chaleur industrielle bas carbone (chaudière biomasse en substitution de chaudières gaz, fioul ou charbon).
- **AMI procédés au service de la décarbonation de l'industrie** pour des projets d'envergure (transformation).

AUTRES THÈMES MAJEURS : économie circulaire, tourisme durable, hydrogène.